

**CEMÉA**

L'ÉLAN FORMATION

GRAND EST

**CQP**

CERTIFICAT DE QUALIFICATION  
PROFESSIONNELLE

**Animateur Péri-scolaire**

Diplôme délivré par la branche  
professionnelle de l'Animation

**Formation du 17 décembre 2018 au 07 juin 2019**

**Date limite d'inscription : 26 novembre 2018**

**5<sup>ÈME</sup> PROMOTION EN ALSACE**

Le CQP Animateur Péri-scolaire permet d'être employé-e comme animateur ou animatrice dans un Accueil Collectif de Mineurs, de façon professionnelle, durant toute l'année. Ce CQP donne par équivalence l'UC 4 du BPJEPS spécialité Loisirs Tous Publics.

## L'ANIMATION PÉRISCOLAIRE, QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Les accueils péri-scolaires sont destinés aux familles en lien avec l'école. Les enfants restent dans l'école après les cours en attendant que leurs parents viennent les chercher (ce service est aussi parfois proposé le matin avant l'école). Ces accueils sont destinés à des enfants 3 à 12 ans, sur un volume horaire compris généralement entre 15 et 20 heures par semaine.

## INFORMATIONS PRATIQUES :

Lieux de formation



À Strasbourg les mardis

Nombre d'heures



417 heures, en alternance  
217 heures en centre de formation  
200 heures en structure

Coût de la formation



2600 €, ce coût pouvant être pris en charge par Uniformation, qui gère le fond de formation des entreprises relevant de la branche professionnelle de l'animation.

Dates de formation



Positionnement du 17 au 19 décembre 2018

Les mardis entre le 08 janvier 2019 et le 04 juin 2019 (sur la période scolaire)

Regroupement du 18 au 22 février 2019 et stage en internat du 08 au 12 avril 2019

La formation est accessible sans pré-requis à toute personne salariée occupant un poste d'animateur ou d'animatrice périscolaire.

LES CONTENUS DE LA FORMATION SONT ORGANISÉS SOUS FORME D'UNITÉS CAPITALISABLES (UC) :

### UC 2

Concevoir des projets d'animation en direction des publics enfants

- Naissance d'un projet - 21 h
- Construire un projet d'animation - 21 h
- Évaluer un projet d'animation - 21 h
- 60 h en structure

### UC 1

Accueillir les publics, enfants et familles, dans des temps périscolaires

- Connaissance de l'environnement professionnel - 21 h
- Accueillir parents et enfants - 14 h
- 52 h en structure

### UC 3

Conduire des temps d'animation périscolaire en direction d'enfants

- Activités physiques et sportives - 28 h
- Activités d'expression - 28 h
- Activités manuelles et techniques - 28 h
- Animer des activités - 14 h
- 88 h en structure

Le ou la stagiaire devra effectuer 200 heures en alternance dans la structure qui l'emploie. Afin d'assurer un cadre sécurisant et adapté, il sera important de prévoir qu'un tuteur ou une tutrice accompagne le ou la stagiaire. La période d'alternance sera définie avec l'employeur et une convention sera mise en place.

## INSCRIPTION :

Le dossier d'inscription est téléchargeable et imprimable sur [www.cemea-grandest.fr/cqp](http://www.cemea-grandest.fr/cqp)

Nous pouvons également vous fournir un dossier d'inscription par courrier.

**Date limite d'inscription le 26 novembre 2018**

## CONTACT

**Ceméa Grand Est**  
Antenne d'Alsace

[www.cemea-grandest.fr](http://www.cemea-grandest.fr)  
[contact.alsace@cemea-grandest.fr](mailto:contact.alsace@cemea-grandest.fr)

22 rue de La Broque  
67000 Strasbourg  
03 88 22 05 64

Ancrés dans  
l'Éducation Nouvelle, les  
Ceméa participent par les Méthodes  
d'Education Actives à la formation de  
tous les personnels éducatifs. Les Ceméa  
fondent leur activité sur la mise en oeuvre  
quotidienne de pratiques et de réflexions  
élaborées dans des espaces internes de  
recherche et de pratiques où se croisent  
des militants et des professionnels de  
l'éducation et de la  
transformation sociale.

**CÉMÉA**  
L'ELAN FORMATION  
GRAND EST